

# Rapport d'activité

2024



Département  
des Landes





# 2024 une année de contrastes



D'un côté des baisses significatives de recettes, de l'autre un Département qui parvient à préserver l'ensemble de ses politiques publiques et à maintenir un niveau d'intervention important : l'année 2024 a été une année de contrastes mais aussi de forte instabilité politique au plan national avec la dissolution de l'Assemblée nationale et l'adoption tardive du projet de loi de finances 2025.

Privé de levier fiscal, le Département voit ses droits de mutation à titre onéreux (DMTO) s'effondrer depuis 2021, passant de 136 M€ à 93 M€ pour l'année 2024. Soit un « manque à gagner » pour ses recettes de près de 71 M€ en cumulé.

Malgré ces difficultés et grâce une gestion prudente marquée par une baisse du niveau d'endettement, le Département maintient un haut niveau d'investissement en 2024, pour notamment financer les travaux dans les collèges, l'entretien des routes et les équipements publics de proximité dans les communes.

Les mesures d'accompagnement des Landaises et des Landais les plus vulnérables sont non seulement préservées, elles sont renforcées avec la poursuite du plan « Bien vieillir dans les Landes », le maintien du fonds de soutien exceptionnel aux EHPAD touchés par l'inflation, la mise en route du projet « Chacun sa vie, chacun sa réussite » pour les jeunes adultes autistes et le lancement

du projet de village de vacances et de répit partagé pour les aidants et aidés sur les rives du lac d'Arjuzanx.

L'année 2024 est aussi marquée par l'adoption du nouveau schéma de protection de l'enfance avec l'objectif de maintenir un lien familial autant que faire se peut. Pour l'accueil des enfants qui souffrent d'une double vulnérabilité nécessitant une prise en charge spécifique, deux nouvelles structures gérées par l'ALGEEI ont ouvert à Grenade-sur-l'Adour.

L'accès au logement reste en cette année 2024 l'un des problèmes majeurs des familles landaises. L'objectif de 30 000 logements dont 25 % de logement social annoncé en février 2024 par le Premier Ministre Gabriel Attal n'est pas à la hauteur des besoins quand près de 3 millions de foyers attendent un logement social dans notre pays.

Alors que l'habitat est une compétence de l'Etat, le Département s'engage et va au-delà de ses prérogatives en prévoyant 21 M€ d'investissement sur la période 2021-2026. Et avec le soutien de la Banque des Territoires, il va créer une foncière dédiée qui permettra d'acquérir et de conserver sur du très long terme des terrains publics disponibles.

XF-L



Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental des Landes



# Sommaire

<b>LE DÉPARTEMENT</b>	<b>P. 6</b>
<b>MISSIONS TRANSVERSALES</b>	<b>P. 14</b>
<b>LES SOLIDARITÉS HUMAINES</b>	<b>P. 20</b>
<b>ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE</b>	<b>P. 28</b>
<b>ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ</b>	<b>P. 42</b>

# LE DÉPARTEMENT



Dans un contexte financier difficile, une hausse historique de l'inflation, des recettes de droits de mutation en baisse et l'absence de levier fiscal, le Département a gardé en 2024 une trajectoire budgétaire maîtrisée, avec un haut niveau d'investissement pour répondre au besoin de protection des Landais et continuer à investir dans des politiques innovantes en matière de solidarité et d'aménagement durable du territoire.

# L'Assemblée départementale 2024

En application de deux lois du 17 mai 2013 relatives à l'élection des conseillers départementaux, les Landes sont divisées en 15 cantons. Les électeurs de chacun des cantons élisent pour 6 ans, au scrutin majoritaire et à deux tours, un binôme constitué d'une femme et d'un homme, cette mesure étant destinée à promouvoir la parité. Les dernières élections départementales, ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021. Ont ainsi été élus 15 conseillers (dont 7 nouveaux membres) et 15 conseillères (dont 8 nouvelles élues).

Le Conseil départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre.

Les 30 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et préparés par les commissions intérieures. Les séances sont publiques. Le Conseil départemental peut délibérer sur tous les dossiers présentant un intérêt départemental dans le cadre des compétences qui lui sont confiées par la loi mais peut également déléguer ses compétences à la Commission Permanente.

## CARTE CANTONALE DES LANDES



# Le président du Conseil Départemental



## Xavier Fortinon a été réélu à la présidence du Conseil départemental le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le Président est l'organe exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental. Il convoque le Conseil départemental, fixe l'ordre du jour et préside les séances. Le Président ordonne les dépenses, prescrit les recettes, prépare le budget et le soumet au vote des conseillers départementaux. Il conduit les affaires du Département avec le concours des services qu'il a sous son autorité. Enfin, il gère le domaine départemental et représente le Département en justice. En 2024, le Président du Conseil départemental a proposé 329 rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission Permanente.

# La Commission Permanente

L'Assemblée départementale élit sa Commission Permanente qui se réunit en moyenne une fois par mois. Elle traite des affaires courantes pour lesquelles elle a reçu délégation du Conseil départemental. Elle est composée du Président, de 9 vice-présidents et de 20 conseillers départementaux élus à la représentation proportionnelle.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Commission Permanente est composée des 30 membres suivants :

### Président

**Xavier FORTINON**

### Vices-Présidents

1 <sup>er</sup>	<b>Dominique COUTIERE</b>
2 <sup>e</sup>	<b>Rachel DURQUETY</b>
3 <sup>e</sup>	<b>Paul CARRERE</b>
4 <sup>e</sup>	<b>Muriel LAGORCE</b>
5 <sup>e</sup>	<b>Jean-Luc DELPUECH</b>
6 <sup>e</sup>	<b>Eva BELIN</b>
7 <sup>e</sup>	<b>Olivier MARTINEZ</b>
8 <sup>e</sup>	<b>Dominique DEGOS</b>
9 <sup>e</sup>	<b>Henri BEDAT</b>

### Autres membres

<b>Monique LUBIN</b>
<b>Boris VALLAUD</b>
<b>Magali VALIORGUE</b>
<b>Sylvie BERGEROO</b>
<b>Didier GAUGEACQ</b>
<b>Christine FOURNADET</b>
<b>Cyril GAYSSOT</b>
<b>Agathe BOURRETERE</b>
<b>Frédéric DUTIN</b>
<b>Salima SENSOU</b>
<b>Julien PARIS</b>
<b>Patricia BEAUMONT</b>
<b>Sandra TOLLIS</b>
<b>Damien DELAVOIE</b>
<b>Sylvie PEDUCASSE</b>
<b>Jean-Marc LESPADE</b>
<b>Martine DEDIEU</b>
<b>Julien DUBOIS</b>
<b>Hélène LARREZET</b>
<b>Christophe LABRUYERE</b>



# Les commissions intérieures

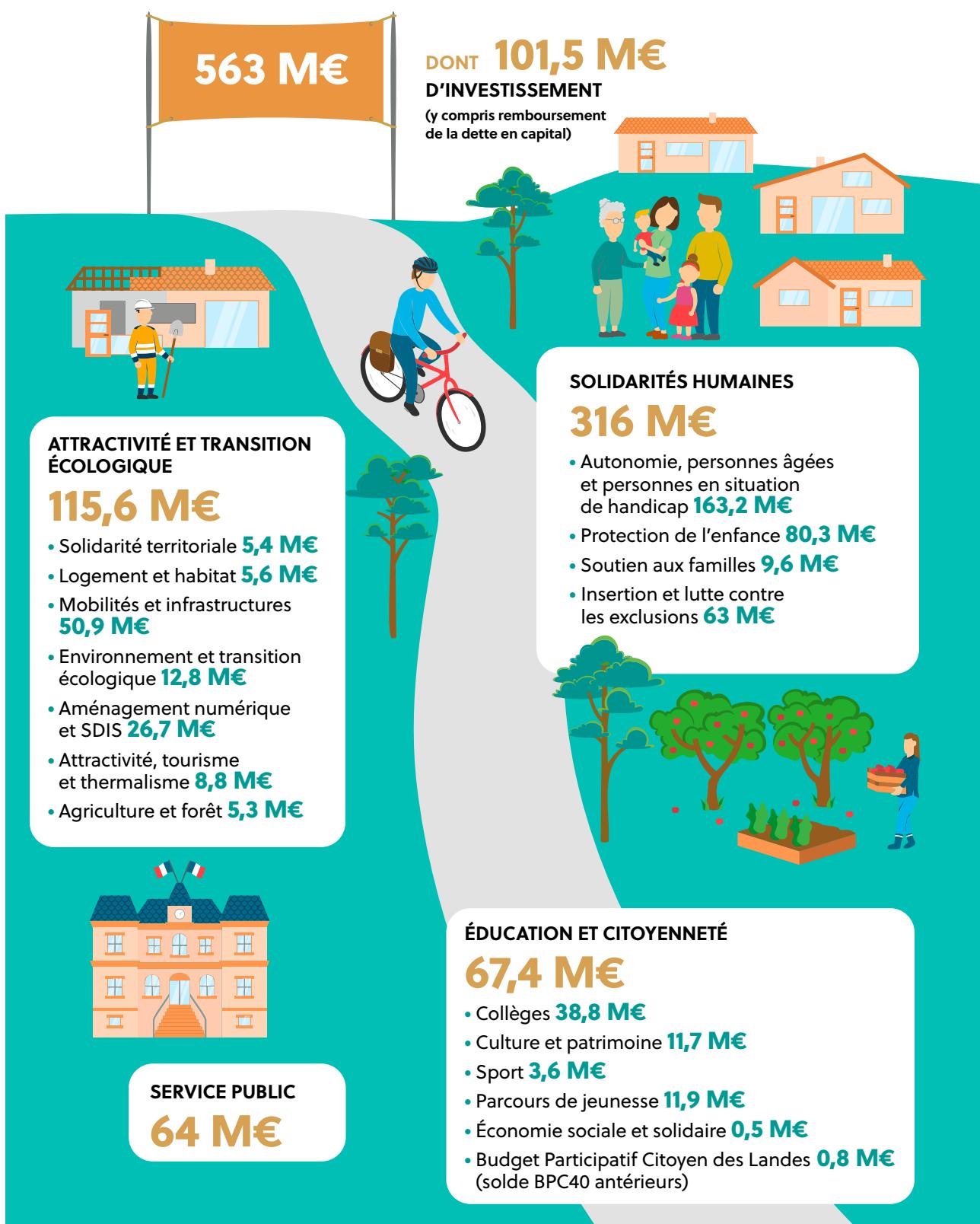
Réunies avant les séances plénaires du Conseil départemental, les dossiers sont présentés devant les commissions intérieures (au nombre de 13) relevant de leur domaine de compétence et un rapporteur désigné en leur sein est chargé d'en faire la synthèse et de présenter les propositions à soumettre au vote de l'Assemblée.

## Elles sont présidées par :

- Commission Finances, Personnel, Administration Générale : **Dominique COUTIERE**
- Commission Autonomie (Personnes âgées et Personnes handicapées) et Protection de l'Enfance : **Paul CARRERE**
- Commission Insertion, Famille, Lutte contre les discriminations : **Frédéric DUTIN**
- Commission Solidarité territoriale : **Didier GAUGEACQ**
- Commission Aménagement du territoire : **Olivier MARTINEZ**
- Commission Environnement, transition écologique et énergétique : **Jean-Luc DELPUECH**
- Commission Agriculture et Forêt : **Dominique DEGOS**
- Commission Attractivité, Tourisme et Thermalisme : **Cyril GAYSSOT**
- Commission Économie Sociale et Solidaire : **Eva BELIN**
- Commission Éducation et Sports : **Muriel LAGORCE**
- Commission Jeunesse : **Sylvie BERGEROO**
- Commission Culture : **Rachel DURQUETY**
- Commission Démocratie Participative : **Sylvie BERGEROO**

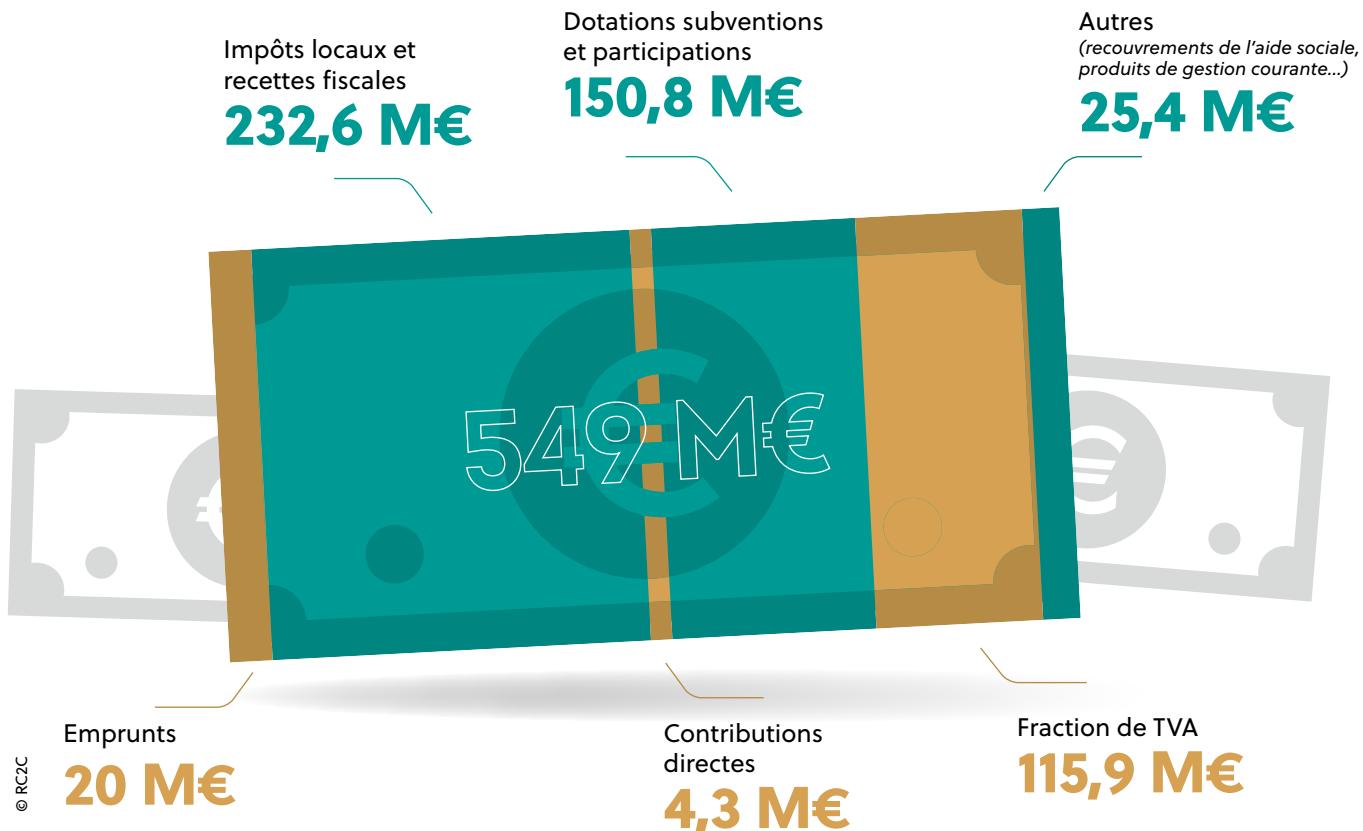
# Le compte administratif 2024

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice.



# Le financement

Hors résultats antérieurs



© RC2C

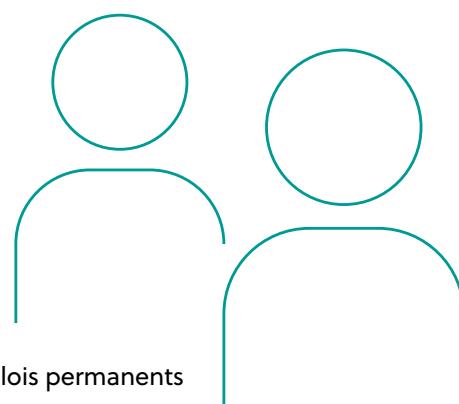
## Ressources humaines

Effectifs hors CDEF, Domaine départemental d'Ognoas, ESAT Les Jardins de Nonères (au 31.12.2024)

Le Conseil départemental des Landes emploie

**1485** titulaires dont  
**945** femmes.

- **106** contractuels sur emplois permanents
- **300** assistants familiaux
- **5** collaborateurs de cabinet et de groupes politiques
- **22** apprentis.



Parmi les fonctionnaires :

**27 %** sont en catégorie A,  
**16 %** en catégorie B,  
**57 %** en catégorie C.

De nombreux métiers sont représentés :

Agent administratif, agent d'accueil, médecin, assistant familial, technicien naturaliste, archéologue, comptable, médiateur culturel, agent d'exploitation des routes, éducateur spécialisé, travailleur social, puéricultrice, agent d'entretien des collèges, cuisinier en collège, chargé de communication...

Taux global d'emploi des travailleurs handicapés (au 31.12.2023 – déclaration DOETH) : 9,7 %

# Les temps forts de 2024



## 2 FÉVRIER • REMISE DES TROPHÉES XL « SPORTIVE D'EXCEPTION »

49 récompenses ont été attribuées à 125 athlètes, évoluant en amateur ou professionnelle, dans 18 disciplines.



## 4 ET 5 MAI • RAID XL

Après 8 ans d'absence, le Raid XL a de nouveau été organisé par le Département et le CDOS.

Au programme pour les 160 participants, 10 sports de nature différents sur 80 km, entre Marquèze (Sabres) et Mimizan.



## 14 ET 15 SEPTEMBRE • « LE POLAR SE MET AU VERT »

Pour sa 10<sup>e</sup> édition, le Salon des littératures policières, organisé par le Département, la commune de Vieux-Boucau et la communauté de communes MACS, a choisi comme thème l'urgence. A été lancé à cette occasion le 4<sup>e</sup> prix du Polar. Clôture des votes le 15 octobre 2025.



©T.Toulemonde

## 28 MAI AU 2 JUIN • 16<sup>e</sup> HANDILANDES

Sports et culture pour les quelque 3 000 participants venus d'Aquitaine, d'Occitanie et même d'Espagne. Une cinquantaine d'activités sportives pratiquées sur le littoral et à Mont-de-Marsan.

## 12 ET 13 OCTOBRE • FESTIVAL CAP !, LES LANDES AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Un nouveau festival dédié à toutes les transitions (écologique, énergétique, alimentaire, sociale...) à St Paul-lès-Dax. Table ronde, fanfares et théâtre, randonnées et ateliers ont ponctué ces 2 journées.



©T.Toulemonde



## 4 NOVEMBRE • LANCÉMENT DU BPC40 #4

Nouveau départ pour le Budget Participatif Citoyen des Landes. 329 idées ont été déposées durant le mois de novembre, + 39 % par rapport au BPC40#3. Un beau succès ! Rendez-vous pour le vote en mai 2025.



## 4 DÉCEMBRE • 1<sup>er</sup> FORUM DE L'ALIMENTATION DURABLE

Près de 200 personnes étaient réunies à Morcenx-la-Nouvelle lors de cette journée inspirante et concrète pour améliorer la restauration collective, mieux prendre soin de son assiette et donc de soi.



## 16 DÉCEMBRE • 1<sup>re</sup> CONFÉRENCE TERRITORIALE DU CNCPh DANS LES LANDES

« Il faut que la question du handicap traverse toutes nos politiques, qu'elles soient sportives, éducatives, culturelles ou en matière d'autonomie. » s'engage Xavier Fortinon.

# MISSIONS TRANSVERSALES

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

P. 15

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET INNOVATION

P. 16

ASSOCIATIONS

P. 17

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

P. 18

AIDES AUX COMMUNES

P. 19



L A VIOLENCE TUE

# Promotion de l'égalité femmes-hommes

## COLLÈGE : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

### Lutter contre le sexism

En partenariat avec les Francas des Landes et l'Éducation nationale, le Département a reconduit pour la 2<sup>e</sup> année un dispositif expérimental de lutte contre le sexism au collège. 4 établissements - Linxe, Saint-Pierre-du-Mont, Tartas et Rion-des-Landes - y participent depuis septembre 2024. Au programme jeux et débats sur la notion de sexism et projets thématiques par classe.



Repères

84

communes (soit près de 225 400 Landaises et Landais) ont adhéré à l'appel du Département « Pour une société landaise sans violence contre les femmes » ainsi que les 18 EPCI.

### Lutter contre la précarité menstruelle

Depuis 2020, le Département participe avec l'État, l'Éducation nationale et l'association Nouveaux cycles à une expérimentation de lutte contre la précarité menstruelle dans 8 collèges. Les élèves de 6<sup>e</sup> et la communauté éducative sont sensibilisés aux règles et aux difficultés liées : accès aux protections périodiques, absentéisme, stéréotypes, santé gynécologique... En 2023, le Département a souhaité élargir ce dispositif à tous les collèges en finançant un kit de santé menstruelle composé de 2 temps de sensibilisation, 2 distributeurs de serviettes jetables biologiques, 400 serviettes, 10 affiches informatives.

### L'amour sans violence au cœur d'une journée d'échange à Luxey

Le 25 novembre, l'association Musicalarue a accueilli la 3<sup>e</sup> édition de l'événement organisé par le Département à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. À travers une conférence, une table ronde, de la danse, de la musique, l'accent a été mis sur la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes. La manifestation qui a réuni un large public a permis de libérer la parole, sensibiliser les jeunes et les encourager à se tourner vers les structures spécialisées en cas de besoin ou de difficulté.



**Pour surmonter les obstacles sociaux, économiques et culturels qui maintiennent les inégalités entre les femmes et les hommes et garantir aux femmes des droits égaux à ceux des hommes, il est essentiel d'intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les actions et mesures du Département, actuelles et futures.**



Salima Sensou, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes.

# Démocratie participative et innovation

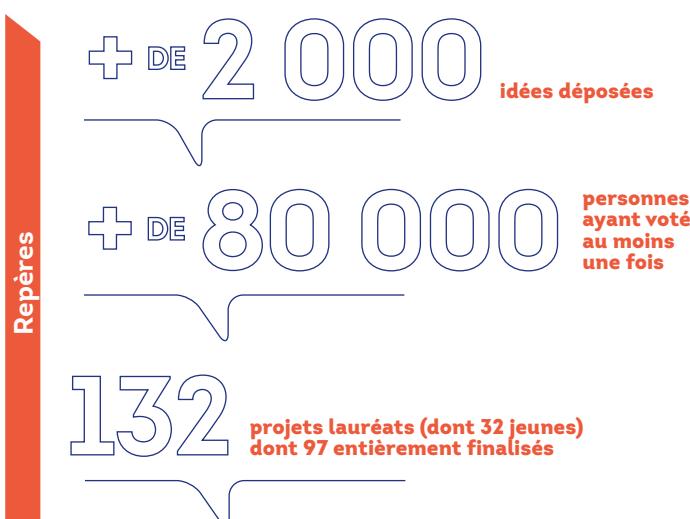
## Le BPC40 fête ses 5 ans !

Lancé pour la première fois en 2019, il a fêté ses 5 années d'existence en 2024 ; cette année a été l'occasion d'évaluer ce dispositif de démocratie participative. Un comité d'évaluation, composé de conseillers départementaux, de porteurs d'idées, de conseillers numériques, d'agents du Conseil départemental et de communes qui ont soutenu les projets, s'est interrogé sur le fonctionnement du dispositif et ses effets concrets pour les Landes. Des dizaines d'entretiens individuels par téléphone ont été menés auprès des porteurs d'idées, lauréats ou pas, jeunes ou pas, des communes, ainsi que des questionnaires auprès des votants (près de 1 000 réponses).

Résultat : le BPC40 apparaît comme un outil apprécié par la population et les communes partenaires avec des efforts à faire pour le rendre encore plus simple pour le plus grand nombre.

## Un nouveau règlement pour simplifier le BPC40

La nouvelle Commission citoyenne, l'instance chargée de veiller à la transparence du dispositif, composée de 30 habitants (dont 6 jeunes), de 2 élues et de 2 personnalités qualifiées, constituée dans le cadre du lancement du BPC40 #4, s'est attelée à la simplification des règles. Les tranches de montant ont disparu et le montant maximal d'une idée a été abaissé pour donner plus de chance aux porteurs de devenir lauréats dans la limite de l'enveloppe de 1,5 million d'euros allouée à chaque édition.



**Le Budget Participatif Citoyen des Landes est un outil de participation bien identifié par les Landaises et les Landais qui s'en saisissent pour agir concrètement sur leur territoire en fonction de leurs besoins.**

Sylvie Bergeroo, conseillère départementale déléguée à la démocratie participative.



A graphic for the BPC40 call for ideas. It features a large blue speech bubble in the upper left corner containing the text "AVEC 1,5 M€ QUE FERIEZ-VOUS POUR LES LANDES ?". Below it is a white box with the text "BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN #4" and "Les Landes vos idées". To the right are four small illustrations: a person reading a book, two people using a laptop, a person with a bicycle, and a family holding a child. At the bottom, it says "Déposez vos idées du 4 au 30 novembre 2024" and "sur budgetparticipatif.landes.fr". The logo of the Département des Landes is in the bottom right corner.

# Associations

## Le Département aux côtés des associations

L'action publique locale s'appuie en partie sur la vigueur du secteur associatif landais. Chaque année, ce sont des centaines de projets associatifs, petits ou grands, qui font l'objet d'un soutien du Département. Ce soutien est essentiel pour maintenir et développer un tissu local particulièrement dense, qui permet à chacun de s'épanouir en s'impliquant dans la vie de son territoire.

Les relations entre le Département et les associations portent sur les multiples thématiques d'intervention de la collectivité : le sport, les arts vivants, le patrimoine culturel, la défense de l'environnement et de la biodiversité, l'accueil de la petite enfance, la jeunesse, la protection civile, le soutien aux personnes âgées et aux personnes handicapées, l'agriculture, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations, le secteur caritatif, l'insertion professionnelle, etc.



Repères

1 600

dossiers d'associations soutenus en 2024 toutes thématiques confondues.

## Simplifier les démarches

En 2024, la collectivité a mis en ligne plusieurs téléservices pour permettre aux associations de déposer leur demande de subvention en ligne. Le Président du Département s'est ainsi engagé à simplifier et à fluidifier les relations entre l'administration départementale et les associations, afin d'améliorer la qualité de service.

+ DE 12 M€

au service du fonctionnement courant de près de 400 associations.

# Transition énergétique

## La sobriété, un enjeu fort

Face aux défis énergétiques à venir, le Département a poursuivi en 2024 son accompagnement pour la rénovation énergétique, qu'il s'agisse de l'habitat privé mais aussi des bâtiments publics (2,1 M€ d'aides allouées en 2024 dans le cadre des CRTE).

Il a souhaité faire preuve d'exemplarité en adoptant son plan de sobriété pour la période 2022 – 2024 et en signant la charte EcoWatt avec RTE. Les actions portées ont permis de réduire la consommation de gaz de 14 % et de 10 % en électricité. Un nouveau plan de sobriété pour la période 2025 – 2027 sera proposé aux élus départementaux, pour assurer une continuité dans les efforts d'économie d'énergie mis en place par la collectivité.

## Expérimenter l'agrivoltaïsme

En raison du fort développement de l'agrivoltaïsme sur son territoire, le Département a lancé deux projets sur son domaine privé, afin de mener des expérimentations poussées visant à étudier la compatibilité entre production agricole et production énergétique sur une même emprise. Les travaux du premier pilote dans les vignes du domaine départemental d'Ognoas devraient démarrer en 2026.

## Une ferme houlomotrice à l'étude

Toujours en lien avec le développement des énergies renouvelables, le Département poursuit son travail pour favoriser l'émergence de technologies innovantes qui contribuerait au mix énergétique national. Ainsi, l'étude de faisabilité pour l'implantation d'une ferme houlomotrice dans le sud des Landes doit démarrer en 2025, en partenariat avec les communautés de Communes de MACS et du Seignanx, ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette technologie vise à récupérer l'énergie des vagues pour la convertir en électricité.

## Infrastructures de recharge de véhicules électriques

14 études ont été soutenues et les démarches prévues Le Département accompagne également le déploiement des infrastructures de recharge des véhicules électriques, en partenariat avec le SYDEC, au travers d'un plan de financement de 650 000 € sur 5 ans.



30 525

Repères

c'est le nombre de connexions enregistrées sur le site du cadastre solaire des Landes depuis son lancement en février 2024.

# > QUE FAIT LE DÉPARTEMENT pour ma commune ?

**34,6 M€**

En tant que **1<sup>ER</sup> PARTENAIRE DES COMMUNES**,  
le Département est incontournable pour **FINANCER**  
**LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES** qui contribuent  
à la vie **DANS NOS VILLES ET NOS VILLAGES**.

## BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DES LANDES

**0,3 M€**

## ATTRACTIVITÉ TOURISME THERMALISME

**0,6 M€**

## LOGEMENT SOCIAL

**5,6 M€**

## ÉQUIPEMENTS CULTURELS MUSÉES MÉDIATHÈQUES

**1 M€**

## SOLIDARITÉ TERRITORIALE

(équipements communaux,  
voie, revitalisation  
des centres-bourgs,  
maintien de services  
en milieu rural)

**7 M€**

## AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

**1,9 M€**

**1,7 M€**

**4,8 M€**

**11,2 M€**

## ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (petite enfance, EHPAD et résidences autonomie, résidences seniors et habitats regroupés...)

**PLAN  
TRÈS  
HAUT  
DÉBIT**  
**0,3 M€**

## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLEGES

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SPORTS DE NATURE

## ENVIRONNEMENT (protection des milieux naturels, cours d'eau et littoral, aménagements cyclables et itinéraires de randonnée, assainissement et traitement des déchets)

**24,5 M€**

SDIS  
Service départemental  
d'incendie et de secours  
La contribution  
départementale  
correspond à **70 %**  
de son budget  
de fonctionnement

Chiffres 2024

dofanny

# LES SOLIDARITÉS HUMAINES



2024 confirme la détermination de l'Assemblée départementale à répondre aux besoins des Landais en termes de solidarités. Avec une attention particulière portée aux plus fragiles dans les champs de la protection de l'enfance et du bien-vieillir notamment.

# Sommaire

<b>AUTONOMIE, PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	<b>P. 22</b>
<b>PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	<b>P. 25</b>
<b>FAMILLE</b>	<b>P. 26</b>
<b>ACTION SOCIALE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET INSERTION</b>	<b>P. 27</b>

# Autonomie, personnes âgées et personnes en situation de handicap

## Handilandes 2024

La 16<sup>e</sup> édition des journées Handilandes a été un véritable succès. Près de 3 000 personnes présentes durant les 5 journées. Les temps forts qui ont marqué cette édition 2024 :

- Journée d'activités physiques de pleine nature entre le Port d'Albret et Soustons.

- Handiculture à Morcenx-la-Nouvelle : danse et expositions. 17 groupes, jeunes et adultes, ont proposé des représentations de danse, de musique, de cirque ou de théâtre. Les établissements et services médico-sociaux ont exposé leurs œuvres réalisées ces 2 dernières années.

- Table ronde « Sport et Autisme », à Mugron : plus de 100 personnes, des professionnels et des parents, ont assisté à l'intervention de Cyrielle DERGUY, maîtresse de conférences et docteure en psychologie, et aux témoignages de sportifs landais porteurs de Troubles du Spectre Autistique et de leurs entraîneurs.

- Week-end sportif à Mont-de-Marsan : entre initiation et compétition (21 activités au choix) : Coupes Nouvelle-Aquitaine de para foot à 7 adapté et de para basket adapté, Open national de boccia, tournoi de foot à 5, et tournoi handi valide de pétanque.

## Les JO des EHPAD

Dans le cadre de Paris 2024, le SAPAL (Service d'animation, de prévention et d'accompagnement des Landes) a souhaité faire bénéficier les résidents des EHPAD de cet engouement national. Dès le début de l'année :

- Une flamme a sillonné le département faisant escale dans chaque structure ;

- Chaque EHPAD a confectionné son foulard, son drapeau et créé son hymne ;

- Des entraînements et rencontres sportives inter-établissements se sont enchaînés, engendrant une dynamique commune et continue.

Cette succession d'animations a culminé avec une journée sportive et festive, jeudi 3 octobre à Morcenx-la-Nouvelle. Portée par le SAPAL conjointement avec l'AGHEIL, elle a rassemblé 42 EHPAD et plus de 250 athlètes résidents.



## Des moyens supplémentaires pour les EHPAD

Le plan de soutien aux établissements, massif et inédit, voté en 2023 par l'Assemblée départementale pour un montant total de 7,5 M€ a permis de contenir la dégradation de la situation budgétaire et financière des EHPAD, sans toutefois la résorber. Consciente de l'ampleur des difficultés et des enjeux y afférent, l'Assemblée départementale a renforcé en 2024 son plan de soutien financier. 6,4 M€ ont été inscrits au Budget Primitif 2024 complétés par une enveloppe supplémentaire de 2 M€ votée en décision modificative, soit un plan de soutien aux EHPAD de 8,4 M€.

## La réforme des SAD

L'année 2024 a été consacrée à la définition de la stratégie landaise par le Département et la Délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé, en partenariat avec les autres acteurs :

- Organisation et mise en cohérence des territoires d'intervention sur la base des EPCI ;
- Adaptation du format juridique de rapprochement et de coopération en fonction des particularités et des statuts (fusion pour les dispositifs déjà intégrés des CIAS, conventionnement entre opérateurs partenaires) ;
- Activation des leviers opérationnels : accompagnements financiers, créations de places SSIAD.



**Nous poursuivons nos politiques de solidarité avec des actions coordonnées mais aussi innovantes au service des Landaises et des Landais.**

Paul Carrère, vice-président du Département délégué aux solidarités



Repères

# 406

**406 places en résidence autonomie autorisées, dont 81 ouvertes au 31 décembre.  
Objectif : 1 000 placées créées**



## XL Adapt'

Le Département des Landes a mis en œuvre un programme d'intérêt général (PIG) en soutien à l'autonomie sur l'ensemble des territoires landais n'étant pas déjà couverts par un programme animé sur la période 2024-2027. L'intérêt de ce programme, aujourd'hui dénommé XL Adapt', réside dans la création d'une dynamique territoriale du « aller vers » les ménages et les professionnels à travers le déploiement d'une ingénierie et des aides financières aux ménages (modestes et très modestes) afin d'adapter leurs logements, contribuer à leur sécurité et favoriser ainsi leur maintien à domicile. Cette mission est assurée en régie par le Département. Cela se traduit concrètement par la réalisation du diagnostic dans le logement, la construction du plan de financement et la sélection des devis, le montage du dossier de subvention dans le cadre de MaPrimeAdapt', l'organisation des travaux avec les artisans et l'accompagnement pour s'approprier les aménagements.

## Le Ségur pour tous

Malgré un contexte de forte dégradation de la santé financière des départements, le Département est resté fidèle à ses engagements sur la revalorisation des métiers de l'accompagnement en attribuant une dotation complémentaire pérenne à tous les établissements et services au titre des revalorisations salariales issues du « Ségur pour tous ».

## Chacun sa vie, Chacun sa réussite

En 2024, le projet autisme « Chacun sa vie, chacun sa réussite » est entré dans une phase opérationnelle matérialisée par :

- L'ouverture de 10 places de SAMSAH pour apporter une première réponse aux familles sans solution ;
- La finalisation de l'acquisition du terrain ayant vocation à accueillir le Campus Autisme à l'attention des jeunes de 15 à 25 ans et le lancement des premières étapes du programme architectural ;
- La poursuite des partenariats avec les collectivités et les associations, afin de développer des solutions d'habitats inclusifs pour accueillir ces jeunes à leur sortie du dispositif 15-25 ans ;
- La poursuite d'actions de médiatisation et de sensibilisation de la société civile aux TSA ;
- L'organisation de la 3<sup>e</sup> édition des Rendez-vous landais de l'autisme, carrefour de réflexion, croisement de regards avec des scientifiques.

## MLPH : l'accompagnement aux parcours de vie

La Maison landaise des personnes handicapées a mis en place un accompagnement aux parcours de vie - insertion sociale et professionnelle, maintien de l'autonomie. Plus concrètement, il s'agit d'aider les personnes dans la mise en œuvre de leur Prestation de Compensation du Handicap (ex : trouver un auxiliaire de vie), dans leur orientation vers un établissement spécialisé (démarches d'inscription). 99 personnes ont été accompagnées ces 3 dernières années.

## 1<sup>re</sup> conférence des territoires du CNCPH dans les Landes

A l'occasion de la conférence territoriale de Conseil national consultatif des personnes handicapées le 16 décembre, Xavier Fortinon s'est engagé sur 7 points à court, moyen et long terme :

- 1 • « Une politique transversale », en infusant dans tous les services du Conseil départemental une approche systématique du handicap.
- 2 • « Un agenda commun partagé » avec les partenaires institutionnels et associatifs car les attentes vont bien au-delà des seules compétences du Département.
- 3 • « Associer les personnes handicapées aux décisions », en renforçant le niveau de participation des Landais.
- 4 • « Accessibilité de nos ressources numériques et de nos sites internet ».
- 5 • « Un sport encore plus inclusif », en intégrant les personnes en situation de handicap « dans les encadrements des clubs sportifs, dans les comités départementaux et dans la formation à l'arbitrage ».
- 6 • « Engager une alternative à l'institution ». La majorité des personnes en situation de handicap veut « une vie identique à tout le monde, avoir un logement, adapté certes, mais au milieu de la société ».
- 7 • « Encourager l'innovation », pour « améliorer l'accessibilité dans les bâtiments et les espaces publics ».

## Une résidence de répit et de vacances partagés aidants- aidés

Le projet, annoncé le 4 octobre, devrait voir le jour sur les bords du lac d'Arjuzanx fin 2029. Le Département s'engage dans la réalisation de ce dispositif novateur en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour répondre aux besoins croissants des aidants et des personnes en perte d'autonomie.

## Attractivité des métiers de l'accompagnement : la mobilisation au rendez-vous

La feuille de route a permis de soutenir les établissements à travers deux appels à projets, l'un pour encourager le recours aux contrats d'apprentissage (3 contrats signés, 30 candidatures enregistrées) et l'autre pour permettre le déploiement de projets traitant de qualité de vie et conditions de travail (3 projets retenus pour un montant de 190 326 €). Un dispositif d'aide au recrutement, Prép'Emploi, a permis de former 18 stagiaires et de recruter 13 aides à domicile dans des structures landaises. Un plan de transformation managériale à l'attention des encadrants a également été défini. Enfin, 3 séminaires de co-construction avec 180 acteurs du territoire ont permis de préconfigurer le futur Institut Fédératif Landais du Travail Social (IFLTS).

48 259

personnes en situation  
de handicap ont un droit  
ouvert auprès de la MLPH,  
soit 11 % de la population  
landaise (au 31 décembre)

# Protection de l'enfance

## Le Schéma départemental de Protection de l'enfance

L'année 2024 a été marquée par l'élaboration du Schéma départemental de Protection de l'enfance 2024-2028 et sa validation en Assemblée départementale en juin 2024 pour les 5 années à venir.

Il est le fil conducteur des interventions du Département et de l'ensemble de l'écosystème.

- Axe 1: renforcer l'accompagnement des familles dans une logique de prévention et de co-éducation ;
- Axe 2 : faire évoluer l'offre d'accueil et d'accompagnement en protection de l'enfance ;
- Axe 3 : favoriser la fluidité des parcours des enfants accompagnés ;
- Axe 4 : accompagner les jeunes sortant de l'ASE vers l'autonomie ;
- Axe 5 : impulser une gouvernance de projet autour du schéma landais de protection de l'enfance.

## L'Observatoire landais de la Protection de l'enfance

Le 20 novembre, l'Observatoire landais de la Protection de l'enfance (OLPE) a été défini comme l'outil de suivi des enfants et jeunes confiés au Département et l'outil de référence pour le déploiement des dispositifs de protection de l'enfance.

Ses missions :

- Impulser une gouvernance autour du Schéma départemental de Protection de l'enfance ;
- Renforcer la place du Département en qualité d'animateur de l'écosystème partenarial de la prévention et la protection de l'enfance ;
- Analyser les données entre l'offre et les besoins.

Repères

348

**enfants sujets à double vulnérabilité - confiés à l'ASE et avec notification de la CDAPH vers un établissement ou un service médico-social relevant de la responsabilité de l'ARS.**

## Une nouvelle MECS à Grenade-sur-l'Adour

En janvier, le Département a autorisé la création d'une MECS de 16 places à destination de mineurs et jeunes majeurs en situation de handicap psychique ou autistique et à difficultés multiples relevant de l'ASE. La Maison d'Enfants à Caractère Social Les Grenadiers, gérée par l'association ALGEEI, accueille, depuis septembre 2024, 3 filles et 13 garçons de 10 à 20 ans, dans 2 villas. Le budget de fonctionnement pour ces deux structures est d'environ 2,2 M €. Une équipe de 33 salariés ETP s'occupe des jeunes jour et nuit. L'accompagnement éducatif et la prise en charge sociale sont individualisés.

## Le placement éducatif à domicile

En 2024, dans le cadre d'un appel à projet départemental, le Président a autorisé la création de 32 places de placement à domicile. Celui-ci s'exerce depuis le domicile parental avec un suivi externalisé soutenu. L'objectif étant de pouvoir entamer un travail autour des ressources familiales, tout en ayant un cadre sécurisant et protecteur pour le mineur.



**La volonté de la Justice et du Département est de maintenir un lien familial autant que possible.**



Agathe Bourretière, conseillère départementale en charge de l'enfance

Repères

1 501

**enfants confiés au Département des Landes au 31 décembre**

+ DE 13 000

# Famille

## La PMI : essentielle pour les parents et leurs enfants

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) assure des missions de prévention et d'accompagnement des étapes majeures de la vie telles que la grossesse, la naissance, puis les premières années de la vie de l'enfant.

Les équipes pluridisciplinaires suivent les enfants de 0 à 6 ans, accompagnent les familles et les soutiennent dans l'exercice de leur parentalité à travers des consultations médicales, des permanences et des visites à domicile. Une attention particulière est portée aux familles en difficulté, à particularités, en situation de grande précarité ou de vulnérabilité.

## Les centres de santé sexuelle

En 2024, les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) sont devenus les centres de santé sexuelle (CSS). Présents sur l'ensemble du territoire, ces lieux d'accueil, d'écoute, d'information et de consultation médicale sont gratuits et ouverts à tous y compris aux mineurs avec ou sans autorisation parentale. Les consultations et les entretiens se font en toute confidentialité et dans le respect du secret médical.

**consultations et visites à domicile pédiatriques, gynécologiques et obstétriques.**

## Promotion du métier d'assistant maternel

Dans un contexte de désaffection du métier et de départs en retraite à venir, le métier d'assistant maternel est mis en avant via une campagne de communication des partenaires CAF, France Travail et Département. Au 31 décembre, 1 851 assistantes maternelles sont agréées dans les Landes dont 1 628 en activité avec 5 985 places d'accueil du jeune enfant.

De nombreuses assistantes maternelles ont pu bénéficier dans le cadre de leur formation continue du cycle de conférences « Parlons Petite Enfance » organisé par la PMI.

## Soutien à la parentalité

Le Département s'est doté d'une référente parentalité qui participe à la mise en œuvre des actions de soutien à la parentalité et dirige la structure d'accueil familial co-parentalité.

En mai, un nouveau Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) a ouvert ses portes à Geaune. Animé par les professionnels PMI, il favorise le lien parent-enfant tout en facilitant la socialisation des tout-petits avant leur entrée en collectivité. Accessible sans inscription, anonyme et gratuit, il offre un cadre bienveillant et sécurisé où les enfants peuvent jouer librement, tout en permettant aux adultes d'échanger entre eux et avec des professionnels de la petite enfance.

5 599

**jeunes landais dont 2 780 filles et 2 819 garçons (collégiens, lycéens, apprentis) ont bénéficié d'interventions collectives sur la vie affective et sexuelle de la part des professionnelles des CSS dans leurs établissements scolaires.**



# Action sociale, lutte contre les discriminations et insertion

## L'accompagnement social lié au logement

En 2024, le Département s'est engagé avec les services de l'État sur le renouvellement du Plan départemental d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées.

Une plateforme départementale d'orientation a été créée et confiée à un partenaire dans l'objectif de fluidifier les demandes et d'orienter vers des accompagnements sociaux renforcés. Le Département a ainsi cofinancé 225 mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL). L'année 2024 a consisté en l'installation de ce nouveau dispositif pour une parfaite appropriation par les acteurs de terrain en 2025.



**Il convient de renforcer les efforts en matière d'accompagnement mais aussi de rester vigilant quant aux orientations gouvernementales qui tendent à durcir le dispositif et les obligations pour un public déjà très fragilisé.**

Frédéric Dutin, conseiller départemental délégué à l'insertion



# 139 500

Repères

**heures de travail réalisées par des personnes en insertion, dans le cadre des clauses sociales d'insertion intégrées dans les marchés publics de la collectivité.**

## L'accompagnement social pluridisciplinaire

Le Département déploie les services d'action sociale et d'insertion au sein des 27 Maisons landaises de la solidarité, dans des mairies ou espaces France Services en milieu rural et au domicile des usagers.

Un accueil par des professionnels qualifiés est mis à disposition du public ainsi qu'une permanence téléphonique quotidienne par un assistant social sur chaque site afin d'évaluer les demandes, d'y apporter une primo-réponse, de proposer un entretien social ou une orientation adaptée. En 2024, plus de 17 000 appels ont été traités.

Les travailleurs sociaux mettent en place des accompagnements dits de « polyvalence » et interviennent dans l'ensemble des thématiques de la vie quotidienne : accès au droit, difficultés administratives, financières, etc.

## Des aides individuelles pour les plus démunis

4 fonds d'aides - le fonds départemental d'aides aux familles, le fonds landais de soutien à la parentalité, le fonds d'aides à l'insertion et le fonds d'aides aux jeunes - sont mobilisables pour répondre aux besoins des publics en situation de précarité financière. Une attention particulière est portée aux dépenses liées au soutien à la parentalité. Les foyers sans enfants sont aussi représentés tout comme les allocataires du RSA rencontrant des difficultés pour lever les freins à leur insertion et les jeunes de moins de 25 ans en difficulté.

Au total, en 2024, ce sont 3,1 M€ qui ont été consacrés aux aides financières individuelles en faveur des publics les plus démunis.

## Convention landaise pour la lutte contre la pauvreté, l'insertion et l'accès à l'emploi

Le Département a signé cette convention avec l'Etat pour la période 2024 -2027. Elle doit permettre la mise en cohérence des actions et la détermination d'un mécanisme d'évaluation et de pilotage départemental des acteurs et parties prenantes afin de garantir la qualité du service rendu à l'usager et la pertinence de la coordination entre les territoires et les partenaires. Elle comporte 3 volets :

- Le contrat départemental des solidarités pour prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance, lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits et construire une transition écologique solidaire ;
- Le contrat sur l'insertion et l'emploi pour préparer la mise en œuvre de France Travail et consolider l'offre de solutions locales ;
- Le contrat en faveur de la protection de l'enfance.

# ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE



Avec 120 millions d'euros sur un budget de 594 M€, les capacités d'investissement ont été maintenues à un haut niveau. Avec comme préoccupations majeures, le logement et l'aménagement durable du territoire.



# Sommaire

<b>SOLIDARITÉ TERRITORIALE</b>	<b>P. 30</b>
<b>HABITAT ET LOGEMENT</b>	<b>P. 31</b>
<b>ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET THERMALISME</b>	<b>P. 32</b>
<b>ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b>	<b>P. 33</b>
<b>AGRICULTURE</b>	<b>P. 34</b>
<b>LA FILIÈRE FORêt-BOIS ET LE DOMAINÉ D'OGNOAS</b>	<b>P. 35</b>
<b>INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS</b>	<b>P. 36</b>
<b>SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)</b>	<b>P. 38</b>
<b>AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE</b>	<b>P. 38</b>
<b>ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	<b>P. 39</b>

# Solidarité territoriale

## Favoriser un développement intégré et équilibré des territoires

En 2024, 3,1 M€ d'aides aux investissements ont été versées aux collectivités au titre du Fonds de développement et d'aménagement local (FDAL) et des contrats de réussite de la transition écologique.

132 nouveaux projets d'aides aux investissements des collectivités ont été programmés en 2024 pour près de 4,5 M€, notamment 118 projets relevant des contrats de réussite de la transition écologique, 11 projets liés à la revitalisation, 3 projets de soutien aux équipements publics.

En matière d'ingénierie, 10 études nouvelles ont été soutenues pour les centralités et les « Petites Villes de Demain » et 7 plans de référence pour des centralités engageant des démarches de dynamisation de leurs centres-bourgs.

## Les projets de revitalisation depuis 2019

19 dotations de revitalisation ont été octroyées pour 5,15 M€ ; 29 centralités sont accompagnées pour finaliser leur plan de référence ou identifier les projets à soutenir à l'issue des études réalisées.



## Le soutien aux services de proximité et aux investissements des collectivités

Local commercial communal à Cachen, Pôle enfance jeunesse de la communauté de communes Vallée des Luys, espace petite enfance de la communauté de communes Côte Landes Nature.

## Favoriser la transition écologique et énergétique

**118 contrats de réussite de la transition écologique ont été retenus en 2024 pour un montant d'aides de 2,7 M€ pour notamment :**

- 84 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics (mairie, foyers des ainés, salles communales...) pour 2 M€,
- 22 projets de production d'énergie renouvelable en autoconsommation pour 199 700 €,
- 7 projets de renaturation pour 307 500 €,
- 2 projets de mobilité douce pour des liaisons structurantes dans les coeurs de villes et centres bourgs pour 190 000 €.

Repères

12,5 M€

pour la période 2022-2026, en soutien aux centralités landaises pour leur revitalisation, leur dynamisation ou leur restructuration lorsqu'elles se sont engagées dans une analyse globale de leur territoire via un plan de référence ou une étude globale.

# Habitat et logement

## Un plan d'investissement renforcé jusqu'en 2026

Dans le cadre du Plan départemental de l'habitat (PDH) et pour soutenir davantage la production de logements sociaux, le Département a renforcé son action dès 2023 et ce jusqu'en 2026. Ainsi, le montant global de son engagement sur la période 2021-2026 a été augmenté de 3,6 M€ passant de 15 M€ initialement prévus à 18,6 M€.

Le PDH fixe l'objectif de production annuel à 700 logements locatifs sociaux et 350 logements en accession sociale à la propriété. 895 logements locatifs sociaux ont été agréés en 2024. XL Habitat a assuré 42 % de la production programmée.

## Une résidence hôtelière à caractère social à Peyrehorade

Des modalités d'accueil souples (à la nuitée, à la semaine ou au mois), des tarifs abordables et un accompagnement sur mesure, la future résidence hôtelière à vocation sociale de Peyrehorade représente une solution concrète aux besoins des travailleurs saisonniers du territoire. La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, propriétaire de la parcelle (après portage de l'EPFL), a confié à XL Habitat la réhabilitation des ex-logements-foyers de l'EHPAD afin de créer 20 appartements et des espaces collectifs, gérés par l'association le Relais des Saisonniers. Les travaux devraient débuter en mai 2025. Ouverture prévue à l'automne 2026.



506

Repères

## logements financés par le Département en 2024

**Logements familiaux, pour personnes âgées, en situation de handicap, victimes de violences, jeunes actifs, saisonniers...**

**En 2024, le Département des Landes a financé la création/rehabilitation, par les communes, les intercommunalités et XL Habitat, de 506 logements conventionnés.**

## Petite Ville de Demain : réhabilitation de l'ancienne pharmacie de Gabarret

Maintenir une offre de commerces et services de proximité, tout en développant une offre de logements à loyer modéré, tel est l'objectif de la commune de Gabarret à travers ce projet dont la réalisation est assurée par XL Habitat et Vitalandes (SATEL). Cette opération vertueuse, consistant à créer 2 cellules commerciales en rez-de-chaussée et 2 logements conventionnés à l'étage de l'ancienne pharmacie, participe ainsi au renouvellement urbain du centre-bourg de Gabarret.

## L'habitat, une priorité pour l'EPFL « Landes Foncier »

Avec le soutien du Département, l'ingénierie de l'EPFL a été repensée afin de renforcer son rôle dans la production de logements abordables, tout en poursuivant son action en faveur de l'équipement public et du développement économique.

Objectif : un portage foncier de de 160 à 210 logements accessibles par an, soit entre 15 et 20 % des objectifs du Plan départemental de l'habitat.

# Attractivité, tourisme et thermalisme

## Soutien de projets touristiques

Le Département a soutenu plusieurs projets en 2024 : 5 projets d'hébergements touristiques, 3 projets d'aménagement et équipement touristiques, 9 projets de démarche « qualité », pour un montant total de 227 563 €.

## Landes Attractivité

Le Département des Landes a continué de soutenir l'association Landes Attractivité et le déploiement de la marque Landes, Terre des possibles à hauteur de 2,2 M€.

Parmi les réalisations de l'année, le renouvellement du label « Département Fleuri » est à souligner, en partenariat avec des élus et des techniciens du Département. Ce label est une reconnaissance des efforts déployés pour créer un environnement plus agréable, plus écologique et plus attractif pour ses habitants et ses visiteurs.

## Aides à l'immobilier d'entreprise

Les EPCI landais ont délégué au Département, par voie de convention, pour la période 2021-2026, la compétence d'octroi des aides à l'investissement immobilier des entreprises. Ces aides permettent l'accompagnement de projets industriels, artisanaux et de l'économie sociale et solidaire. 12 projets immobiliers ont été aidés en 2024, pour un montant global de subvention de 1,2 M€.

En 2024, le Département a initié un travail avec les EPCI pour la définition de nouveaux critères d'attribution des aides à l'immobilier d'entreprise visant à promouvoir notamment la transition énergétique ou l'emploi inclusif.



**Les syndicats mixtes permettent d'entrevoir un avenir serein dans le développement de l'entrepreneuriat du territoire.**

Cyril Gayssot, conseiller départemental délégué à l'attractivité



## Les syndicats mixtes, porteurs d'attractivité territoriale

Les 9 syndicats mixtes à vocation économique accompagnent le développement et la promotion de territoires. Le succès de la commercialisation des parcs d'activités économiques tels qu'Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne, Sud Landes à Hastingues, du Seignanx à Saint-Martin-de-Seignanx ou la clôture avec succès du syndicat mixte pour la restructuration de la zone de Pédebert à Soorts-Hossegor témoignent de la pertinence du choix historique de ces démarches d'attractivité territoriale en direction des entreprises.

Les syndicats mixtes poursuivent également leur action en faveur de la recherche avec le technopôle Domo-landes, dont l'important projet Ecocampus débuté fin 2021 à Saint-Geours-de-Maremne se poursuit. A Haut-Mauco, les premiers projets d'installation sur la zone d'activités Agrolandes ont vu le jour en 2023 - en particulier Cerfrance Adour Océan, Agro Campus II et la pose de la 1re pierre, ou l'entreprise ALMS - Ateliers Landais de Mécanique et de Soudure qui s'est installée en 2024). A noter que le projet Xylomat (réalisation d'un bâtiment dédié à la recherche appliquée et au transfert technologique de la filière bois) a débuté en 2024.

Repères

4,2 M€

consacrés au développement touristique durable

1,2 M€

alloués aux syndicats mixtes à vocation touristique

# Economie sociale et solidaire

## Une nouvelle feuille de route départementale pour l'Économie Sociale et Solidaire

Le vote au budget primitif de la nouvelle feuille de route ESS départementale 2024-2027 a permis au Département de réaffirmer sa volonté de soutien aux structures et acteurs de l'ESS landaise. Décliné en 4 axes, ce document stratégique résume les engagements du Département, avec notamment le soutien pérennisé aux tiers-lieux, l'accompagnement des coopérations et l'encouragement à l'innovation sociale et citoyenne.

Cette feuille de route permet de développer une vision partagée et coordonnée, avec l'ensemble des parties prenantes. Le décloisonnement des pratiques et le développement de la mesure des effets de l'ESS dans les Landes permettra la valorisation de l'impact social généré par les acteurs ESS.

## Quelles dynamiques locales générées par l'ESS ?

Plus de 80 acteurs ESS landais (associations, SIAE, coopératives, mutuelles, élus et partenaires) se sont retrouvés le 12 novembre pour se questionner sur les apports de l'ESS et les attentes des acteurs. La table ronde organisée par le Département, en présence de Timothée Duverger, chercheur en ESS et ingénieur de recherche à Science Po Bordeaux, a permis de revenir sur les principes de l'ESS et ses enjeux politiques. Le rôle important des Départements dans les politiques publiques ESS a été précisé, avant de laisser la parole à trois structures du territoire (l'Arbre à Pain, SIAE à Mugron, Les Voiles s'en Mêlent, association de Capbreton et le Moulin de Bénesse, SCIC de Bénesse-les-Dax), illustrant concrètement par leurs actions dans les Landes et leurs engagements, les effets de l'ESS produits sur le territoire.

## Les tiers-lieux solidaires soutenus

Choisis pour leur situation géographique, leur rayonnement, la pluralité de leurs activités et la diversité des publics cibles, les 8 tiers-lieux solidaires soutenus par le Département (La Smalah - Saint-Julien-en-Born, F.I.S.H. - Castets, L'Etabli - Soustons, La Cowo - Pontonx-sur-l'Adour, L'Ecolieu Jeanot - Rion-des-Landes, le Café Boissac - Larbey, La Grange - Larrivière Saint-Savin et le Comptoir de l'Education Populaire - Mont-de-Marsan) ont impulsé en 2024 plus de 800 initiatives sportives, culturelles, sociales dans le département avec plus de 7 500 participants. La volonté du Département est de poursuivre son maillage du territoire avec à terme, un tiers-lieu solidaire soutenu par canton.



# Agriculture

## La solidarité au service des filières agricoles

Plusieurs filières ont été impactées par des crises sanitaires, climatiques ou conjoncturelles en 2024. Le Département a voté plusieurs mesures pour soutenir : les filières palmipèdes à foie gras et volailles maigres dans le cadre de l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 ; les filières d'élevage ovin et bovin confrontées simultanément à la maladie hémorragique épizootique et à la fièvre catarrhale ovine ; Les filières viticoles impactées par le mildiou ; les filières en agriculture biologique confrontées à une crise structurelle majeure.

## L'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique

Une évaluation de la politique du Département sur l'accompagnement de l'agriculture landaise dans la transition agroécologique a été menée via un audit des conventions Agriculture Environnement et Captages Prioritaires. Les résultats ont permis d'identifier les pistes d'évolution pour déployer dès 2025 un nouveau dispositif visant à soutenir concrètement des exploitations dans leurs démarches de transition et à fournir des indicateurs diffusables à tous les exploitants.



## Premier Forum landais de l'alimentation durable

Près de 200 personnes ont participé le 4 décembre au 1<sup>er</sup> Forum landais de l'alimentation durable à Morcenx-la-Nouvelle. Les tables rondes de la matinée, la remise des diplômes Ecocert en cuisine aux établissements de la promotion 2024 et l'atelier World Café ont permis de sensibiliser les participants aux nombreux enjeux relatifs à une alimentation durable. Ce Forum constitue un des piliers de la nouvelle gouvernance du Plan Alimentaire Territorial « Les Landes au menu ! ».

## « Les Landes au menu ! » : PAT de niveau 2

« Les Landes au menu ! » a obtenu une reconnaissance officielle comme Plan Alimentaire Territorial de niveau 2, pour une durée de 5 ans, par le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt en novembre 2024. Cette labellisation constitue un véritable encouragement à la poursuite des actions existantes (AgriLocal40, ETAL40, logiciel Webgerest pour les collèges, Ecocert en Cuisine, lutte contre le gaspillage...) et au développement de nouveaux dispositifs en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité.

# La filière forêt-bois Le Domaine d'Ognoas

## La formation aux métiers forestiers, un enjeu majeur pour la filière

En 2024, le Département a participé au financement de structures ou d'actions visant à faire connaître les métiers de la forêt et du bois et à former les jeunes à ces métiers. Il a notamment accompagné le 2e Festival des Métiers du Bois qui s'est tenu du 19 au 21 septembre à Morcenx-la-Nouvelle. Le nombre de festivaliers et la satisfaction exprimée par les participants et les exposants ont traduit, une nouvelle fois, la réussite de cette manifestation et, espérons-le, initié des vocations.

## Prescripteur Bois dans la construction publique

La collectivité s'engage dans l'utilisation du pin maritime certifié dans la construction de ses bâtiments. Après la certification PEFC « construction bois » du Village Landais Alzheimer à DAX, le Conseil départemental se porte candidat pour obtenir la même reconnaissance pour le bâtiment Xylomat 2 qui accueillera prochainement, sur le site d'Agrolandes à Haut-Mauco, la chaire universitaire de recherche pour le bois.



**3800**

Repères

**collégiens accueillis  
en septembre  
à Morcenx-la-Nouvelle  
à l'occasion  
du 2<sup>e</sup> Festival  
des Métiers du Bois.**

## Soutenir les efforts de lutte contre les incendies

Avec un SDIS organisé et équipé, le Département contribue aux travaux indispensables à la prévention des risques d'incendies en forêt. Une concertation permanente avec les services de l'État et l'Union landaise de Défense des Forêts Contre les Incendies (UL DFCI) permet de consolider la connaissance du territoire et de déployer les moyens permettant de limiter ce risque qui grandit chaque année, compte tenu des évolutions climatiques.

## Domaine départemental d'Ognoas

Le Domaine départemental d'Ognoas est un site touristique, agricole, viticole et forestier de plus de 500 hectares. Environ 50 hectares de vignes permettent de produire un Armagnac de qualité, vitrine du Bas-Armagnac landais, et reconnu dans les différents concours auxquels il participe. Une gestion durable des peuplements forestiers est assurée sur une majeure partie des 311 hectares de forêts, 40 % de cette surface étant reconnus comme prépondérants dans la fonction écologique et ne faisant l'objet d'aucune intervention sylvicole de production.

# Infrastructures et mobilités

## Grosses opérations sur les ouvrages d'art

Le réseau routier départemental compte plus de 1150 ponts d'une ouverture supérieure à 2 mètres permettant le franchissement d'un cours d'eau ou d'une autre infrastructure de transport. Ils font l'objet d'une surveillance avec des visites annuelles et des travaux d'entretien courant.

Toutefois, certains ouvrages nécessitent à un moment de leur vie des travaux de réparation conséquents. Ces travaux nécessitent au préalable, des études techniques détaillées et le respect de procédures environnementales (loi sur l'eau, dérogation à la destruction d'habitats d'espèces protégés).

En 2024 un effort important a été fait sur les gros travaux d'ouvrages d'art pour permettre la finalisation des travaux suivants, pour un montant total de 4,56 M€ :

- Construction du nouveau pont de Sorde-l'Abbaye en lieu et place de l'ancien avec prise en compte des espèces protégées (hirondelles de fenêtre, faucon crécerelle) pour une mise en service le 18 juillet ;
- Construction du pont du ruisseau du Mort à Saint-Paul-en-Born, avec mise en place d'un pont de secours pendant l'été, période d'études complémentaires suite aux aléas rencontrés sur le chantier nécessitant des

adaptations de procédure. L'ouvrage, avec reprise de la couche de roulement de la route départementale, a été mis en service le 19 décembre ;

- Travaux de réparation du pont Vieux de Dax, en coordination avec les travaux réalisés par la Communauté d'agglomération du Grand Dax, pour une réouverture du pont début juin dans un sens de circulation et le 10 juillet dans les deux sens ;
- Lancement des études environnementales (inventaires faune et flore) pour la reconstruction des ouvrages de décharge sur la RD 10 entre Pontonx-sur-l'Adour et Gousse.

## Contournement de la zone portuaire de Tarnos

À la suite du jugement du tribunal administratif de Pau, en novembre 2022, rejetant les recours sur l'arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées, les travaux de construction de la voie de contournement du port de Tarnos ont débuté en janvier 2023. Les travaux se sont poursuivis en 2024 pour permettre une mise en service de la voie le 29 juin. Le second semestre 2024 a été consacré à la réalisation des travaux d'aménagement paysager, de clôture définitive et différentes finitions.





## Aménagement de la voie ferrée entre Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Hagetmau

Le 25 avril 2023, le Département a signé avec SNCF Réseau une convention de mise à disposition de l'emprise de l'ancienne voie ferrée Mont-de-Marsan – Hagetmau dans le but de l'aménager en voie verte. L'année 2024 a été consacrée aux travaux d'enlèvement des rails et de nettoyage de l'emprise, afin de permettre le lancement des études techniques et environnementales (inventaires faune et flore). Les sections présentant un danger, notamment sur les ouvrages d'art, ont été interdites d'accès au public.

### Etudes en cours

Les procédures environnementales pour l'aménagement de la Voie Verte Marsan Armagnac existante, entre Villeneuve-de-Marsan et Gabarret, sont en cours.

Les études des opérations prévues hors Plan d'Investissement Autoroutier (PIA) menées par ASF concernant la complétude de l'échangeur BARO/RD19 et au PIA, à savoir, le demi-diffuseur de Sorde-l'Abbaye/Carresse-Cassaber entre l'A64 et la RD29 se sont poursuivies. Les travaux de la première opération seront réalisés en 2025.

L'opportunité et la faisabilité d'une part de réaliser un échangeur supplémentaire sur l'autoroute A63 à Saint-Vincent-de-Tyrosse, et d'autre part de réutiliser, en les aménageant, les voies latérales à l'autoroute afin d'apaiser le trafic sur la RD 810 dans les traversées d'agglomération. Ces études sont menées en lien avec Vinci Autoroutes et la communauté de communes MACS.

### L'entretien courant

Le Département met tout en œuvre pour concilier les enjeux de sécurité et de confort au regard de l'usage de chaque catégorie de voie.

En 2024, pour le renouvellement des couches de roulement, 112 km de chaussées ont été renforcés, dont 48 km en enrobés tièdes, 13 km en enrobés coulés à froid et 51 km en enduits superficiels pour un coût de 7,67 M€.

1,57 M€ a été consacré au renouvellement du marquage routier en application du plan d'entretien de la signalisation horizontale.

De plus, le Département a consacré 0,99 M€ à l'aménagement de traverses d'agglomération en accompagnement des communes.

Repères

50,9 M€

**consacrés à l'entretien, la sauvegarde et la modernisation du réseau routier, à l'aménagement et à la mise en place de dispositifs pour faciliter la mobilité.**

# Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Depuis 2019 et afin de répondre aux enjeux de fonctionnement du SDIS, le Département a augmenté significativement sa contribution qui s'élève à 24,5 M€ en 2024, soit une hausse cumulée du financement du Département au SDIS de 5,3 M€ représentant + 27 % entre 2019 et 2024.

Le Département consacre ainsi 50,80 € / habitant au financement du SDIS, montant supérieur à la moyenne nationale (42,67 € / habitant). Les communes, quant à elles, affectent 21,11 € / habitant au SDIS, la moyenne nationale étant de 30,69 € / habitant.

Le Département assume très majoritairement l'effort financier nécessaire au fonctionnement et au maintien d'un service départemental de qualité et performant à travers les 59 centres d'incendie et de secours répartis sur le territoire.



# Aménagement numérique

## La desserte numérique améliorée

Le périmètre initial (en 2020) de 201 000 prises optiques identifiées est désormais de 238 600 prises, dont 120 600 prises optiques à construire par le SYDEC et 118 000 par la société PiXL.

Fin 2024, le SYDEC a construit plus de 99 000 prises (plus de 56 000 abonnés).

La société PiXL a construit plus de 113 000 prises (plus de 60 000 abonnés).

## Exploitation et maintenance du réseau de fibre optique

La SPL Nouvelle-Aquitaine THD mutualise les charges d'exploitation du réseau d'initiative public et propose aux opérateurs clients du réseau un potentiel de commercialisation de niveau régional pour sept départements. A terme, le potentiel du marché de la SPL est de plus de 750 000 prises optiques. D'ores et déjà, plusieurs opérateurs ont contractualisé avec la SPL et ce sont aujourd'hui plus de 500 000 prises foyers et entreprises éligibles à la fibre.

# Environnement et transition écologique

## Garantir le nettoyage différencié du littoral

Le Département intervient au sein du syndicat mixte du Littoral landais qui porte l'opération de nettoyage différencié du littoral landais permettant de collecter divers apports (bois et tout venant). En 2024, malgré un volume inférieur au volume annuel moyen collecté depuis le début de l'opération (13 500 m<sup>3</sup>), le volume traité (6 985 m<sup>3</sup>) s'est avéré supérieur à 2023 (+75%). Des travailleurs en insertion pour cause de handicap ou par l'activité économique assurent la collecte manuelle (4 641 heures d'insertion en 2024) réalisée en priorité sur les secteurs les plus sensibles en matière d'enjeux environnementaux.

En octobre 2024, les prestataires et services techniques des collectivités littorales ont été formés aux enjeux environnementaux par l'Office national des Forêts, partenaire de l'opération.

## Nouveau cycle pour les Carnets de nature avec les collégiens

Les 3 années de l'appel à projet « Carnets de nature » sur le thème de l'Adour se sont achevées en juin. Les 3 tomes des Cahiers de l'Adour ont mobilisé plus de 432 collégiens de 8 collèges sur l'écriture de récits d'invention et la découverte du fleuve et de sa biodiversité. Ils ont été initiés par le Département, mais aussi par la Fédération départementale de la Pêche, l'association Migradour, les syndicats de rivière du Moyen Adour et du Bas Adour et le syndicat des eaux EMMA.

Depuis la rentrée 2024, *Impressions de botanistes en herbe* invite les collégiens à découvrir les milieux naturels emblématiques des Landes au travers de la botanique et de la réalisation d'herbiers. C'est avec les agents de l'ONF et sur les dunes littorales que les 158 apprentis botanistes, élèves de 7 classes de 6<sup>e</sup> ont ouvert cette nouvelle série. Ils sont, comme chaque année, accompagnés par des artistes dont la prestation est prise en charge par le Département comme le sont les frais de transport.



## Sauvegarder les plans d'eau douce arrière-littoraux

Au cours de la campagne 2024, le dispositif coordonné de surveillance et d'entretien pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes a permis d'extraire 431 m<sup>3</sup> de plantes, dont 371 m<sup>3</sup> manuellement et 60 m<sup>3</sup> mécaniquement. En complément, le lac de Parentis-Biscarrosse (site de Latécoère) a bénéficié d'une opération de faucardage-moissonnage permettant d'extraire 90 m<sup>3</sup> de plantes.

L'opération d'aménagement des abords s'est poursuivie à Parentis-en-Born, tandis que des travaux ont été engagés à Viele-Saint-Girons (étang de Léon) en septembre 2024, ceux-ci devant se poursuivre jusqu'en mai 2025 afin d'être finalisés avant la prochaine saison estivale.

Dans le cadre des opérations d'entretien des bassins dessableurs, permettant de ralentir le comblement des plans d'eau, 31 500 m<sup>3</sup> de sables ont été extraits.



## Gérer la ressource en eau

Plus de 900 000 € de subventions et de participations ont été versées aux gestionnaires des cours d'eau en faveur d'une gestion raisonnée et équilibrée des cours d'eau et pour la réduction des risques fluviaux.

Par ailleurs, le Département poursuit l'étude d'opportunité d'élaboration d'un outil de gestion intégrée pour évaluer la nécessité de la mise en place d'une organisation spécifique apte à répondre aux enjeux « eau » et « aménagement » du territoire des bassins versants côtiers Sud Landes dans le contexte de changement climatique.

En 2024, le Département a soutenu, via le SYDEC, la construction des stations d'épuration de Gailières et de Roquefort ainsi que pour les interconnexions de réseau d'alimentation en eau potable entre Pouillon et Peyrehorade d'une part et entre Onesse-et-Laharie et Morcenx-la-Nouvelle d'autre part.

## Gérer les déchets

Le Département accompagne les structures gestionnaires en matière de prévention et de gestion des déchets. L'intervention du Département porte sur la gestion des déchets ménagers et assimilés et des déchets de venaision. En 2024, plus de 1,05 M€ de subventions ont été versées à ces structures pour l'accomplissement de leurs missions.

## Gestion intégrée du littoral

Le Département accompagne les stratégies locales de gestion de la bande côtière visant à répondre aux enjeux d'érosion et de submersion marine. En 2024, les stratégies engagées sur les périmètres prioritaires (Biscarrosse, Mimizan, Soorts-Hossegor / Capbreton / Labenne), ainsi que sur les secteurs plus ciblés (Moliets-et-Mââ, Vieux-Boucau) se sont poursuivies.

En parallèle, le Département soutient les projets d'aménagement durable des plages portés par les collectivités littorales. Ainsi, en 2024, des aides ont été attribuées pour des études ou travaux à Aureilhan / Saint-Paul-en-Born / Mimizan, Lit-et-Mixe, Vielle-Saint-Girons et Soorts-Hossegor.



## Sécuriser l'alimentation en eau potable du sud-ouest du littoral

Le Département porte cette étude, structurée en plusieurs phases, qui a commencé par un diagnostic exhaustif des infrastructures de production d'eau potable. Ce premier volet a permis de dresser un état des lieux des installations existantes, d'évaluer les besoins à partir d'une projection démographique jusqu'à 2050 prenant en compte l'essor touristique et l'urbanisation croissante, et d'identifier les insuffisances.

La modélisation des champs captants a permis de comprendre le fonctionnement des nappes profondes du secteur et d'appréhender leur comportement en situation future en tenant compte du changement climatique. L'objectif est d'anticiper les investissements à réaliser pour bâtir des infrastructures résilientes, capables d'éviter toute rupture d'approvisionnement en eau potable.

## Un règlement départemental en faveur des démarches paysagères

Dans la suite logique de la publication de l'Atlas des paysages des Landes en 2023, le Département a adopté le premier règlement départemental en faveur des démarches paysagères. Il entend ainsi soutenir les initiatives en la matière et en favoriser l'émergence pour « penser paysage » dans les projets d'aménagement du territoire. Ainsi, le Département soutient-il l'élaboration de plans de paysages.

## Festival Cap ! : imaginer les Landes de demain

La première édition du festival landais, qui s'est tenue les 12 et 13 octobre à Saint-Paul-lès-Dax, a été proposée par le Département, Saint-Paul-lès-Dax, le journal Sud Ouest et la Maison Ecocitoyenne des Landes. L'idée était de rassembler les acteurs porteurs des transitions - écologique, énergétique, alimentaire, sociale... - dans les Landes.

Associations, passionnés, artisans et professionnels ont partagé autour de stands, ateliers, conférence, animations, spectacles, concerts, randonnées et visites contées ou guidées et repas festif, leur réflexion et des solutions sur nos modes de vie.

## Gaspillage alimentaire en restauration collective

En 2024, près de 43 sites de restauration collective et quelque 150 personnes ont bénéficié de formations pour intégrer définitivement l'enjeu de la réduction du gaspillage alimentaire dans leurs pratiques quotidiennes. Une journée séminaire sur l'accélération de la réduction du gaspillage alimentaire a été organisée le 13 novembre avec en point d'orgue une table ronde dédiée aux cuisines centrales : « Quelles coopérations innovantes à mettre en place entre cuisines centrales et cuisines satellites ? ». Au total, près de 50 personnes y ont participé.

Repères

3 500 km

d'itinéraires de randonnée (pédestre, équestre et VTT) aménagés et entretenus dont 199 boucles pédestres, 11 boucles VTT, 7 boucles équestres, 4 voies jacquaires et 3 voies vertes départementales.



# ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ



Le Département affiche une ambition claire dans les champs de l'éducation, du sport et de la culture : créer les conditions optimales pour que les jeunes d'aujourd'hui deviennent des adultes responsables et ouverts sur le monde.

# Sommaire

<b>ÉDUCATION</b>	<b>P. 44</b>
<b>JEUNESSE</b>	<b>P. 46</b>
<b>SPORTS</b>	<b>P. 47</b>
<b>CULTURE ET PATRIMOINE</b>	<b>P. 48</b>

# Éducation

## L'accompagnement de la pratique sportive des collégiens

Pour optimiser l'utilisation des équipements sportifs publics pour les enseignements ou la pratique des clubs, le Département privilégie le partenariat avec les communes. En 2024, 2 projets ont bénéficié d'un soutien départemental pour un montant total de 0,5 M €.

Par ailleurs, le Département a pris en charge des déplacements de collégiens vers les équipements sportifs. 26 collèges en ont bénéficié en 2024 pour un montant de 57 270 €.

Concernant l'acquisition de la natation, deux dispositifs ont été mis en place : une aide aux gestionnaires de piscines (participation selon le nombre de classes de 6<sup>e</sup> accueillies) et un plan piscine pour soutenir financièrement les projets des communes et groupements de communes.

## Maintien du tarif de restauration scolaire à 3 € par repas

90 % des 17 505 élèves scolarisés dans les 39 collèges publics landais sont demi-pensionnaires. Environ deux millions de repas sont servis chaque année.

En 2024, dans un contexte économique contraint et malgré une inflation du coût des denrées alimentaires, le Département a décidé de maintenir l'ensemble des tarifs et notamment son tarif de restauration unique à 3 €. Il couvre 31 % du coût réel d'un repas, le coût global d'un repas confectionné dans un collège landais, toutes charges comprises, étant estimé à 9,50 €.

Repères

2,9 M€

dépensés pour des travaux de mise en accessibilité dans 24 collèges depuis 2014

8,4 M€

c'est le total des dépenses pour les bâtiments des collèges en 2024





**Quels que soient les dispositifs et actions mis en place, nous souhaitons donner aux jeunes la possibilité de choisir leur parcours.**

Muriel Lagorce vice-présidente déléguée à l'éducation



Repères

10 288

EIM\* mis à disposition des élèves

1 276

EIM\* mis à disposition des enseignants

159

EIM\* mis à disposition des personnels administratifs

## Loi Egalim et approvisionnement local

La tarification équilibrée décidée par le Département permet aux établissements de s'engager dans les atteintes de la loi Egalim. A la fin de l'année 2024, le taux d'achats de produits « Egalim » dans les collèges publics est en moyenne de 34,3 % (soit +12 points en 2 ans) dont 21,2 % pour les produits bio (pour un objectif à 20 %).

## La formation des cuisiniers

Le Département équipe les restaurants scolaires de fours multi-cuisson et forme les agents à leur utilisation au travers de master class réunissant responsables de production et seconds de cuisine.

En lien avec les Laboratoires des Pyrénées et des Landes, une session sur le respect du plan de maîtrise sanitaire a réuni tous les cuisiniers du département pour une formation rappel sur la maîtrise des bonnes pratiques d'hygiène en restauration scolaire.

## Collégiens citoyens

En 2024, le dispositif a été reconduit pour 2 nouvelles années scolaires, dans le cadre d'un projet européen porté par la fédération nationale des Francas afin de créer la première webradio européenne d'enfants et de jeunes : Radio Kids Europe. En 2024-2025, 22 collèges soit près de 250 jeunes participent à cette action au travers d'ateliers pratiques (techniques d'interview, réalisation de podcast, montage, etc.) et nouent des relations avec leurs homologues étrangers (Grèce, Crète et Espagne).

## Opération « un collégien un ordinateur portable »

Le Département et le Rectorat ont conventionné en 2024 afin de formaliser le partenariat au titre duquel le Département dote en matériel numérique adapté, en lieu et place de l'Education Nationale, les collégiens en situation de handicap.

Par ailleurs, afin de donner des bases en informatique aux collégiens de 4<sup>e</sup> nouvellement dotés, le Département a initié à titre expérimental et sur l'année scolaire 2024-2025, un dispositif d'accompagnement des usages outils bureautiques, sécurité informatique, montage vidéo, intelligence artificielle.

## Journée Éducation aux médias et à l'information

Dans le cadre des nouvelles orientations en lien avec le Numérique Educatif, le Département a organisé le 11 décembre la 2<sup>e</sup> journée EMI, en partenariat avec le Service régional académique du numérique éducatif, l'École académique de la formation continue, le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information et l'Atelier CANOPE 40. Sur le thème de l'intelligence artificielle, elle a réuni plus de 200 enseignants et personnels de l'Education nationale.

# Jeunesse

## La reconnaissance du bénévolat dans les parcours d'engagement

En 2016, le Département a instauré des aides réservées aux jeunes de 17 à 30 ans, conditionnées par la réalisation de « parcours d'engagement ». Il s'agit d'aides à la formation des animateurs socio-culturels, au permis de conduire ainsi qu'au brevet national français de sécurité et de sauvetage aquatique.

Depuis la mise en œuvre de ce dispositif fin 2016, 6 201 bourses ont été accordées. Pour l'année 2024, ce sont 1 197 bourses (310 480 €).

En 2024, 450 structures (374 associations et 76 établissements publics ou collectivités) ont accueilli un ou plusieurs jeunes dans le cadre de ces parcours d'engagement, impliquant la réalisation de 40 heures de bénévolat. 7 « missions labellisées » d'engagement citoyen ont été approuvées permettant aux associations souhaitant conventionner avec le Département de fluidifier la gestion des parcours d'engagement des jeunes qu'elles accueillent. Fin 2024, 17 structures ont signé une convention concernant ces missions labellisées.



Repères

810

**primes d'entrée en apprentissage (172 530 €) allouées en 2024**

## La Boussole des jeunes

La Boussole des jeunes repose sur une plateforme numérique, dont l'objet est de mettre en relation les jeunes de 16 à 30 ans, qui s'interrogent sur les services, les dispositifs et les droits auxquels ils peuvent prétendre, avec des professionnels de proximité qui proposent leur offre de services et s'engagent à les accompagner dans leurs démarches.

Dans les Landes, le choix a été fait d'envisager un déploiement à l'échelle départementale avec la désignation par l'Etat d'un opérateur pour mener la démarche et le recrutement d'un coordonnateur. Le Département co-finance le poste de coordonnateur départemental porté par la Mission locale des Landes sur 4 exercices (2024-2028).

## Favoriser les formations universitaires et les activités de recherche (3,8 M€)

Le Département appuie le développement de l'enseignement supérieur dans les Landes.

Mont-de-Marsan accueille l'antenne landaise de l'Institut National Supérieur du Professorat (rattaché à l'Université de Bordeaux), ainsi que trois départements de l'IUT de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Institut du Thermalisme qui a étendu ses actions sur l'agglomération dacquoise avec le Parcours d'Accès Spécifique Santé.

Le Département cherche à nouer des partenariats universitaires pour renforcer le lien entre les activités de recherche et les filières agricoles et industrielles présentes sur le territoire. Des programmes de recherche appliquée réalisés par les universitaires en complémentarité des actions d'enseignement sont encouragés par le Département, sous forme d'allocations aux étudiants chercheurs.

# Sports

## Billetterie olympique et ambassadeurs

Le Département a procédé à l'acquisition de 700 billets pour les Jeux Olympiques et 300 pour les Jeux Paralympiques. Ces 1 000 billets ont été répartis dans 16 structures ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt destiné au mouvement sportif. Un total de 45 360 € de subventions a été alloué à ces structures afin de contribuer au financement des déplacements.

5 athlètes olympiques et paralympiques ont accepté, en contrepartie d'une aide de 1 000 €, de participer à la valorisation du sport dans le département : Perle Bouge (para aviron), Guillaume Toucoulet (para archer), Assya Maurin Espiau (para natation), Vincent Milou (skate) et Joan Duru (surf).

## JOP 2024 : une mobilisation territoriale

39 collectivités ont été labellisées « Terre de Jeux JOP 2024 ».

15 manifestations ont été soutenues au titre de l'appel à projets « Terre de jeux » pour un budget de 16 150 €.

Les centres de préparation aux jeux (CPJ) ont accueilli plus de 10 délégations. 5 d'entre eux ont été aidés par le Département à hauteur de 8 250 €. Et leur montée en gamme a été encouragée financièrement par le Département (5 000 €).

Le Département a par ailleurs soutenu le CDOS dans l'acquisition et l'animation de son Village olympique itinérant landais accessible à tous (VOILAT). La structure déployée depuis juin 2023 s'est déplacée en 2024 sur 30 manifestations afin de faire la promotion du sport.



Repères

493

**écoles de sport soutenues pour un montant de 690 920 € ; soit une aide d'environ 24 € par licencié**

## L'aventure sportive XL le séjour itinérant olympique

Le Département a organisé pour la 2<sup>e</sup> année consécutive un séjour sportif pour des jeunes accueillis en IME. Du 25 au 27 juin, 18 jeunes issus des IME de Saint-Pierre-du-Mont, de Dax et de l'IMEP de Mimizan, sont ainsi partis à la découverte des centres de préparation aux jeux, de Capbreton à Soustons et ont pratiqué 7 disciplines sportives - sauvetage côtier, surf, rugby, handball, vélo, tir à l'arc et judo. Ce séjour olympique a également été l'occasion pour eux de rencontrer 3 délégations nationales en stage dans les Landes (rugby à 7 France, handball Norvège et France) et d'assister en avant-première à la finale olympique de handball féminin lors d'un match de préparation à Pau.

## Le Raid XL 2024 : les sports de nature à l'honneur

De Marquèze à Mimizan, le Raid XL a fait son grand retour les 4 et 5 mai. Organisé en collaboration avec le CDOS, il a réuni 160 participants qui ont parcouru plus de 80 km à travers 3 communautés de communes (Grands Lacs, Cœur Haute Lande, Mimizan) et 8 communes (Sabres, Commensacq, Trensacq, Pissos, Liposthey, Ychoux, Parentis-en-born et Mimizan). Cet événement a été l'occasion de valoriser le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, les itinéraires du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et les sites inscrits au Plan départemental des espaces sites et itinéraires. Au programme : course à pied, VTT, course d'orientation, stand-up paddle, canoë, run & bike, run & skate, pirogue et tir à l'arc.

# Culture et patrimoine

## Le Labo de la MDL, pôle de ressources

« Le Labo » est un nouvel espace aménagé en 2024 dans la Médiathèque départementale à Mont-de-Marsan, pour croiser les missions d'animation et d'ingénierie du service. Cet espace d'expérimentation et de convivialité est dédié aux salariés et bénévoles du réseau des médiathèques landaises. Il vise à renforcer leurs compétences et la dynamique du réseau face aux nouveaux défis qui traversent la lecture publique, en proposant des ateliers pratiques sur des outils innovants, des actions de médiation et de valorisation des collections départementales.

## Le cinéma dans les Landes

<b>175</b>	<b>jours de tournage</b>
<b>91</b>	<b>contrats de techniciens landais ont été conclus pour les tournages de</b>
<b>5</b>	<b>longs et 4 courts métrages, et 1 unitaire TV</b>



## Le XL IMPRO CLUB a brillé à Bordeaux



En 2023-2024, les collèges d'Aire-sur-l'Adour et de Roquefort ont expérimenté le XL Impro Club. Ce projet s'inscrit dans le dispositif national *Trophée d'Impro Culture & Diversité*, favorisant l'accès des jeunes issus de l'éducation prioritaire aux arts et à la culture. Les élèves ont suivi des ateliers d'improvisation théâtrale basés sur la citoyenneté, le vivre-ensemble et le respect. Pour leur première participation, les jeunes landais ont remporté haut la main la finale régionale en mai à Bordeaux, devant la Gironde, la Charente-Maritime et les Pyrénées Atlantiques.

## L'éco-responsabilité, fil vert de la MDL

La Médiathèque départementale accompagne son réseau sur l'écologie et le développement durable. En 2024, le dispositif *Itinéraires* a mis à l'honneur les arbres avec 70 actions proposées dans 35 médiathèques. Un Rendez-vous avec Martin Hirsch a abordé les sujets du réchauffement climatique et de l'éco-anxiété. Un cycle de 4 formations a été programmé à destination des salariés et bénévoles du réseau départemental. Enfin, des chroniques et une « bibliothèque verte » sont disponibles sur le site Medialandes.

## Le parc technique en appui aux opérateurs culturels

Le parc technique départemental met ponctuellement à disposition des associations et collectivités landaises des matériels scéniques et muséographiques pour leurs manifestations culturelles, sous couvert d'un règlement de prêt. Ce soutien permet aux organisateurs d'accueillir spectacles et expositions dans des conditions professionnelles et de sécurité. En 2024, 15 collectivités et 28 associations ont bénéficié de 60 prêts pour l'organisation de leurs événements.



**Le Département a toujours fait le choix d'accompagner toutes les catégories culturelles qui doivent coexister harmonieusement, de telle sorte que des artistes qui évoluent loin du star système puissent assurer la biodiversité culturelle.**

Rachel Durquety, vice-présidente déléguée à la culture



## Aux Archives départementales

Repères

**228** mètres et

**40** Go

d'archives papier  
et numériques, classées  
et accessibles au public.

### « Les Landes, le plus beau terrain de sport ! »

Pour l'année olympique Paris 2024, l'histoire du sport dans les Landes a été mise à l'honneur à travers la conception et l'ouverture d'une exposition inédite aux Archives départementales. Archives publiques et privées, objets de collection repérés via l'opération d'inventaire du patrimoine sportif, retracent le développement du sport dans les Landes et sa place majeure dans le paysage historique, économique et culturel du département. L'exposition se poursuit en 2025, en visite libre ou guidée.

### Une « mini-maison » pour découvrir l'œuvre et les archives de Bernard Manciet

Les Archives départementales, dépositaires du fonds d'archives du célèbre écrivain Bernard Manciet, ont conçu un dispositif itinérant de curiosités archivistiques sous la forme d'une maison en bois évoquant sa demeure familiale de Trensacq. Il est proposé au prêt aux médiathèques, établissements scolaires et culturels, etc. En 2024, 1 230 élèves ont notamment pu le découvrir dans le cadre du Projet gascon porté par le Département.



### Louis Dage surprend

En 2024 et 2025, le musée départemental de la Faïence et des Arts de la table à Samadet consacre une exposition à Louis Dage, céramiste virtuose injustement oublié. Le Département a réuni 143 pièces retracant son parcours, de ses débuts lillois à sa production « néo-Samadet » à Saint-Sever, et ses travaux variés sur les émaux. L'exposition explore l'Art Nouveau, l'Art Déco et l'influence de la faïence de Samadet. Animations et ateliers enrichissent cette rétrospective, déjà saluée par un public toujours plus nombreux.

### La connaissance du patrimoine se partage

Dans l'objectif de mieux partager la connaissance du patrimoine landais avec les habitants, le Département propose depuis 2 ans un cycle de rencontres-conférences hors les murs conçu en partenariat avec les territoires. En 2024, en écho à l'exposition sur le sport des Archives départementales, des animations ciblées et des conférences sur la thématique du patrimoine sportif landais ont été organisées à Dax, Saint-Paul-lès-Dax et Morcenx-la-Nouvelle.

**17 737**

Repères

c'est le nombre total de visiteurs accueillis dans les 2 musées départementaux en 2024 : le Musée de la faïence et des arts de la table à Samadet et le Musée d'archéologie et d'Histoire de l'Abbaye d'Arthous à Hastingues.

# LES SITES ET RÉSEAUX SOCIAUX DU DÉPARTEMENT

The infographic displays a grid of 18 icons, each representing a different website or social media page of the Département des Landes. The icons are arranged in three rows:

- Row 1:**
  - archives.landes.fr**: Computer monitor icon with a keyboard below it.
  - messervices.landes.fr**: Computer monitor icon.
  - villagealzheimer.landes.fr**: Computer monitor icon with a person in a green jacket standing next to it.
  - medialandes.fr**: Hand holding a smartphone displaying a food item.
- Row 2:**
  - handicaplandes.fr**: Computer monitor icon with a logo for 'Maison Landaise des Personnes Handicapées'.
  - A central computer monitor icon surrounded by social media icons (Facebook, LinkedIn, Instagram, YouTube) and a butterfly. Text on the screen reads 'Tous les jeudis : la Newsletter' and 'Département des Landes'.
  - landes.cadastre-solaire.fr**: Computer monitor icon with a sun and text 'CADASTRE SOLAIRE DES LANDES'.
- Row 3:**
  - attractivite-metiers.landes.fr**: Computer monitor icon with a puzzle piece graphic.
  - leslandesaumenu.fr** and **agrilocal40.com**: Computer monitor icon with a person holding a plate of food.
- Bottom Row:**
  - budgetparticipatif.landes.fr**: Computer monitor icon with a 'BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN' graphic.
  - arthous.landes.fr**: Computer monitor icon with a building graphic.
  - rando.landes.fr**: Computer monitor icon with a map and a blue cartoon character.
  - festivalarteflamenco.fr**: Computer monitor icon with a flamenco dancer graphic.
  - BAT40** Bureau d'Accueil des Tournages des Landes: Computer monitor icon with a clapperboard graphic.
  - domaine-ognoas.com**: Computer monitor icon with a grapevine graphic.
  - samadet.landes.fr**: Computer monitor icon with a person on a rock graphic.
  - atlas-des-paysages.landes.fr**: Computer monitor icon with a landscape graphic.





**Département des Landes**  
Hôtel du Département  
23, rue Victor-Hugo  
40 025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40

---

landes.fr  
xlandes-info.fr

---

Réalisation : @pardi\_creation  
Photos : ©Sébastien Zambon/Dpt40  
sauf mentions  
Impression : Korus  
Juin 2025

